

La châtaigne d'eau absente...pour l'instant!

Lac Saint-Pierre



Pier-Olivier Gagnon pier-olivier.gagnon@tc.tc

Publié le 9 novembre 2016



La châtaigne d'eau fait des ravages sur plusieurs plans d'eau, mais heureusement pas encore sur le lac Saint-Pierre.

©Photo Isabelle Simard - MDDELCC

ENVIRONNEMENT. Le Comité de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Lac Saint-Pierre s'est récemment attaqué à la châtaigne d'eau au lac Saint-Pierre.

Cette plante envahissante cause d'importants dégâts et représente un dossier prioritaire pour les biologistes du Comité ZIP. L'organisme a d'ailleurs mené beaucoup d'efforts afin de trouver et de débusquer cette plante extrêmement envahissante qui vient nuire au passage de la lumière dans l'eau, qui rend impossible toute autre présence végétale dans les milieux humides et qui réduit la quantité d'oxygène de façon significative ce qui vient perturber la vie animale. Avec la présence de cette plante, l'équilibre des écosystèmes est dangereusement menacé. De plus, les activités aquatiques récréatives, telles que la pêche, le canotage, la navigation de plaisance ou la baignade, deviennent rapidement impraticables.

Or, les récentes analyses du Comité ZIP sont réjouissantes, car aucun plant de cette espèce exotique au lac Saint-Pierre n'a été trouvé. «C'est un soupir de soulagement pour nous. Il faut cependant demeurer prudent sur les conclusions que nous pouvons tirer de cette première année d'inventaire, puisque cette plante a un mode de propagation extrêmement efficace», indique le Comité ZIP.

L'organisme ne crie pas victoire trop rapidement et assure un suivi rigoureux d'année en année pour éviter que le spécimen qui avait été prélevé dans la rivière Saint-François en 2015 ne soit à l'origine de l'introduction et de la prolifération de cette espèce au lac Saint-Pierre.

Le Comité ZIP encourage donc la population à demeurer vigilante et à signaler toute observation afin de freiner l'introduction des espèces envahissantes, comme la châtaigne d'eau. D'ailleurs, un petit dépliant informatif est accessible gratuitement sur son site internet au www.comitezplsp.org (section communication/dépliants).

Qu'est-ce que la châtaigne d'eau?

Il s'agit d'une plante flottante, tel un nénuphar, qui se reproduit au moyen de ses fruits appelés châtaignes. Sous ses rosettes flottantes, composées de petites feuilles, elle peut produire plus d'une douzaine de noix qui, une fois rendues à maturité, vont se déposer au fond de l'eau. Chacune de ces noix germe et donne à son tour une douzaine de rosettes. Cultivée comme plante ornementale dans les jardins d'eau, elle fut introduite en Amérique du Nord à partir du milieu du 19^e siècle. Difficile à contrôler, elle a réussi à s'échapper dans la nature où elle a commencé ses ravages.